



Groupe de Travail
Informel de l'OMC

Invitation à un webinaire sur Zoom pour les pays africains francophones

Présentation des recommandations du Groupe informel de travail de l'OMC

2 Décembre 10h00-11h15am CET

Les MPME sont fondamentales à un grand nombre d'économies, représentant 95% des entreprises dans le monde et près des deux tiers de l'emploi mondial. Ces chiffres peuvent être encore plus élevés dans certaines économies. Par exemple, sur le continent africain, on estime que les MPME représentent 70% de l'emploi total. Cependant, les MPME sont moins actives que les grandes entreprises en matière de commerce international et sont plus vulnérables en temps de crise. Le commerce des MPME peut favoriser leur développement économique en lissant la demande et en créant de nouvelles opportunités de marché et de partenariats avec les entreprises. La pandémie de Covid-19 continuant de dévaster de nombreuses petites entreprises, il est plus important que jamais de soutenir cette partie critique de l'économie.

Créé en décembre 2017 lors de la 11e Conférence ministérielle de l'OMC, le groupe de travail informel de l'OMC sur les MPME comprend 90 membres de toutes les régions et de tous les niveaux de développement. Son objectif est de faciliter la participation des MPME au commerce international. L'ensemble de recommandations et déclarations proposé par le Groupe de travail informel sur les MPME vise à améliorer l'accès des MPME aux informations relatives à la réglementation et aux dynamiques de marché; à promouvoir l'inclusion des dimensions liées aux MPME dans l'élaboration du cadre législatif et réglementaire relatif au commerce; à encourager la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges, notamment celles stipulées dans l'Accord sur la facilitation des échanges; et à accroître l'accès des MPME au financement et paiements transfrontaliers. En recherchant des solutions pour faciliter le commerce des MPME dans chaque économie, ces recommandations et déclarations promeuvent une approche intrinsèquement développementale. Ce webinaire présentera l'ensemble des recommandations et déclarations du Groupe de travail informel sur les MPME, suivi d'une session de questions-réponses.

Agenda

10:00 – 10:10 Remarques préliminaires

- S.E. Mr. José Luis Cancela (Uruguay), Coordinateur du Groupe informel de travail de l'OMC
- Mr. Adamu Mohammed Abdulhamid (Nigeria), Chargé d'affaires

10:10 – 10:45 Présentation des textes et initiatives

- Plateforme en ligne pour les MPME et décideurs politiques
- Recommandation sur la collecte et la gestion des informations relatives aux MPME
- Déclaration d'accès à l'information et présentation du Global Trade Helpdesk
- Recommandation sur la facilitation du commerce et les MPME
- Recommandation sur la promotion de l'inclusion des MPME dans l'élaboration de la réglementation dans le domaine du commerce
- Recommandation sur les MPME et la base de données intégrée de l'OMCVI.
- Déclaration sur le traitement des aspects liés au commerce de l'accès des MPME au financement et aux paiements transfrontaliers

10:45 – 11:15 Questions-& réponses, discussion